

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) 2024 DE LA MRC En bref



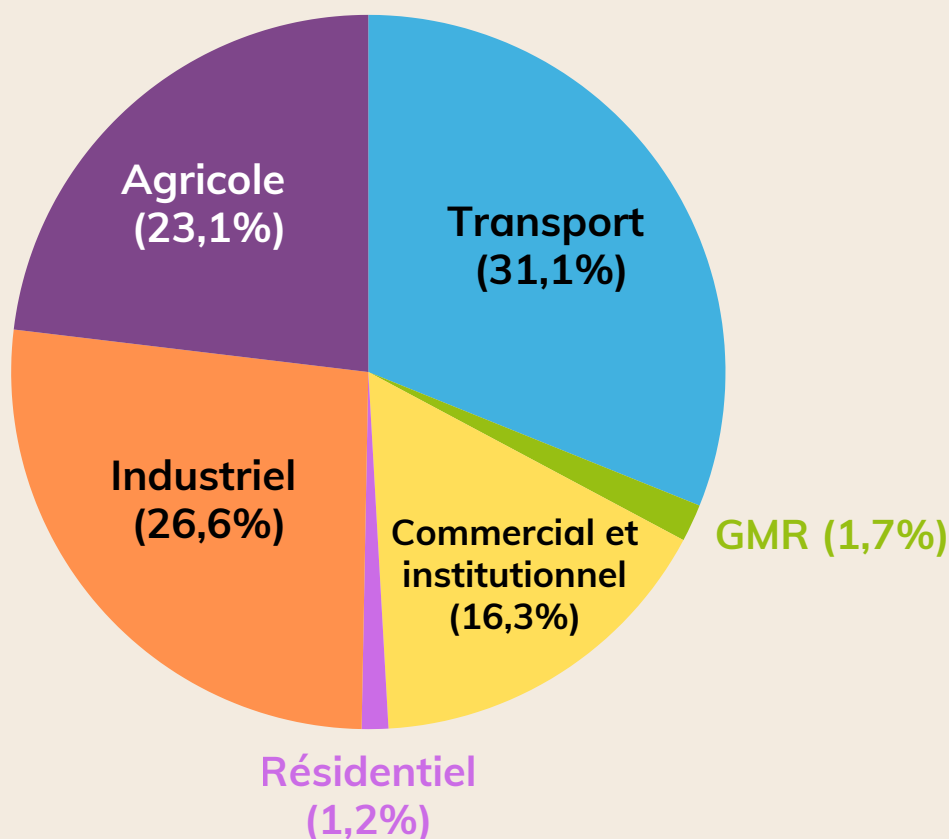
Pourquoi un inventaire des GES?

D'où viennent nos émissions?

Et la suite?



Nos émissions en un coup d'œil



Environ 612 000 tCO₂éq





Pourquoi un inventaire des gaz à effet de serre (GES)?

L'inventaire couvre l'ensemble des 18 municipalités de la MRC du Val-Saint-François. Il reflète la réalité d'un territoire et permet de dégager une vision commune pour agir collectivement face aux changements climatiques.

Cet inventaire a été réalisé dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) du gouvernement du Québec. Ce programme accompagne les municipalités et les MRC dans l'élaboration de plans climatiques structurants, basés sur des données fiables et reconnues.

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

L'inventaire des émissions GES permet de dresser un portrait clair des principales sources d'émissions sur le territoire. En comprenant d'où proviennent nos émissions, la MRC peut cibler les secteurs prioritaires et poser des actions concrètes et efficaces pour réduire son empreinte carbone.

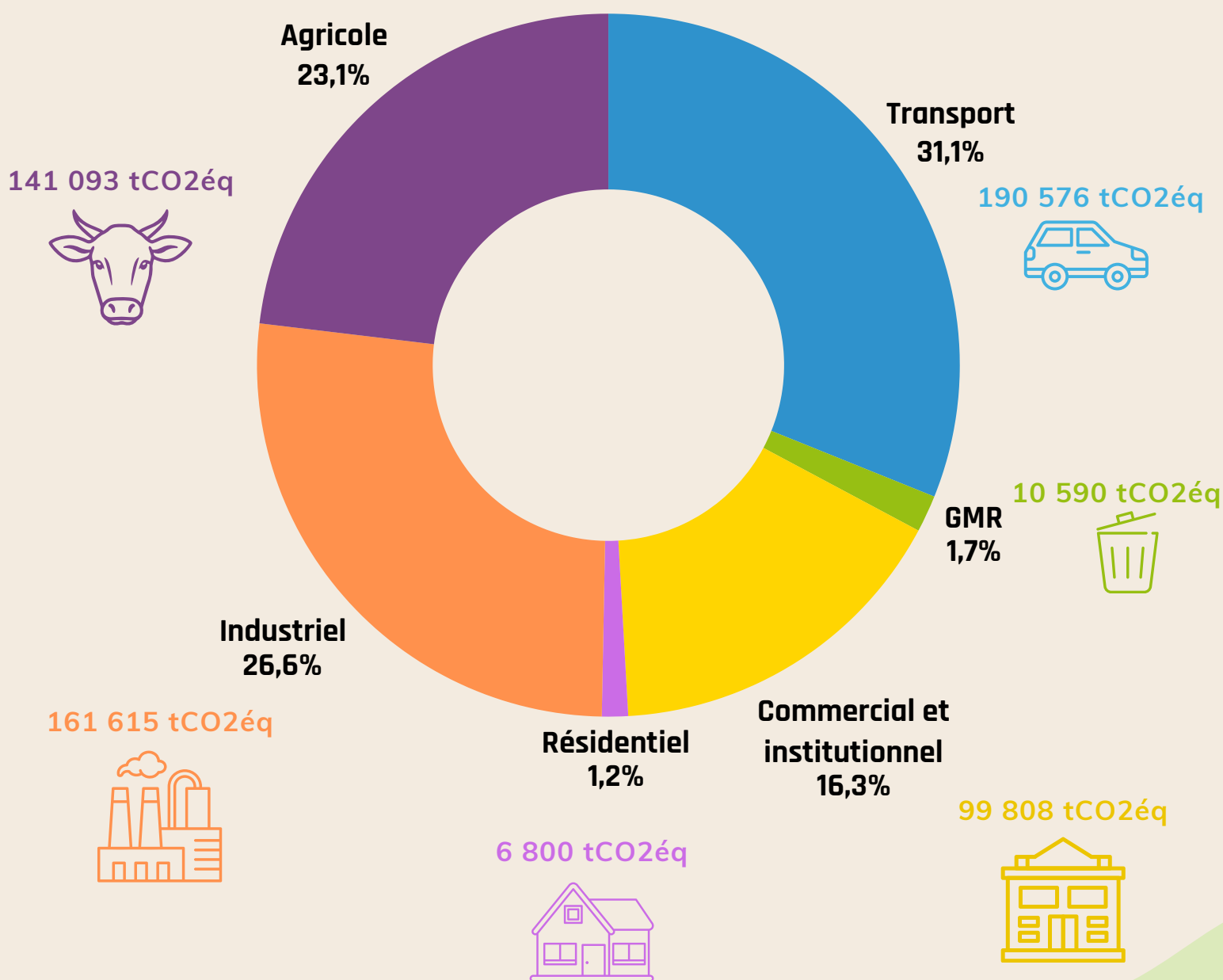
UNE PREMIÈRE ANNÉE DE RÉFÉRENCE

L'année 2024 constitue la première année de référence pour l'inventaire des émissions de GES du Val-Saint-François. Ce portrait initial servira de point de comparaison pour mesurer, au fil du temps, les progrès réalisés grâce aux actions mises en œuvre dans le cadre du Plan climat.

Pour en savoir plus sur les résultats et la méthodologie, consultez la page [Plan climat de la MRC](#). Le rapport complet de l'inventaire collectif des GES s'y retrouve.

D'où viennent nos émissions de GES?

Les émissions de gaz à effet de serre du territoire totalisent 612 018 tCO₂éq. Elles proviennent principalement de quelques secteurs clés, mais la source d'émissions la plus importante en 2024 est le transport avec 190 576 tCO₂éq suivi du secteur industriel avec 162 663 tCO₂éq. Le diagramme circulaire présente la répartition des émissions totales de la MRC du Val-Saint-François selon les grands secteurs d'activité.



D'où viennent nos émissions de GES?



TRANSPORT 31,1%

Les émissions élevées du secteur du transport s'expliquent notamment par les longues distances à parcourir sur le territoire et une forte dépendance à l'automobile pour les déplacements quotidiens, tant pour les citoyens que pour les marchandises.

1 TONNE DE CO₂ ÉQ

=

Environ 58 allers-retours
Windsor-Valcourt*



*1 tonne équivaut à environ 4100 km parcourus avec un véhicule à essence moyen consommant 10,3L/100km (Consommation moyenne comprenant les voitures, les camions légers et les VUS).
EPA 2024, Greenhouse Gas Equivalencies Calculator



INDUSTRIES 26,6%

La part importante des émissions industrielles reflète la présence d'acteurs énergivores sur le territoire, dont les activités nécessitent une consommation élevée d'énergie, principalement issue de combustibles fossiles.

**Note méthodologique : Pour les bâtiments industriels, il n'est pas toujours possible de distinguer la consommation d'énergie liée au bâtiment de celle associée aux procédés industriels. Cette particularité peut entraîner une surestimation des émissions dans l'inventaire collectif.*



COMMERCE ET INSTITUTIONS 16,3%

Les émissions du secteur commercial et institutionnel sont principalement liées au chauffage au gaz naturel et à la consommation énergétique des bâtiments, notamment ceux de grande superficie, utilisés toute l'année.



RÉSIDENTIEL 1,2%

Les émissions du secteur résidentiel sont faibles, puisque le chauffage est majoritairement électrique, une source d'énergie à faible intensité carbone au Québec.



MATIÈRES RÉSIDUELLES (DÉCHETS ENFOUIS ET COMPOST) 1,7%

Les émissions liées aux matières résiduelles proviennent surtout du méthane généré par l'enfouissement des déchets dans les lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et technique (LET).

Et le secteur agricole?



Un secteur important, mais présenté distinctement

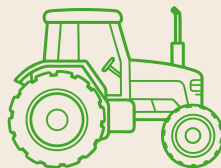
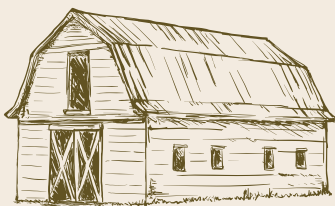
L'agriculture joue un rôle central dans le territoire du Val-Saint-François, tant sur le plan économique que paysager. Toutefois, les émissions de GES du secteur agricole ne sont pas incluses dans l'inventaire collectif total servant au plan d'action et à l'établissement d'une cible de réduction.

Dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL), l'inventaire collectif des GES vise principalement les leviers d'action directs des municipalités et de la MRC (transport, bâtiments, matières résiduelles, activités économiques).

Les émissions agricoles, liées notamment à la gestion des sols, à l'élevage et aux pratiques culturales, relèvent d'un cadre méthodologique distinct et sont analysées séparément.

La MRC a fait le choix de quantifier ces émissions à titre indicatif, afin de mieux comprendre l'empreinte climatique globale du territoire. Le bilan et la cible globale de réduction des émissions de GES de l'organisme ne considéreront pas les émissions de GES en provenance des activités agricoles.

Les données utilisées pour la quantification de ce volet sont la consommation d'énergie, le nombre de têtes par type de bétail ainsi que le nombre d'hectares de chaque type de culture. Ces informations ont été obtenues de la MRC, d'Hydro-Québec, d'Énergir ainsi que de Ressources naturelles Canada et Statistique Canada.

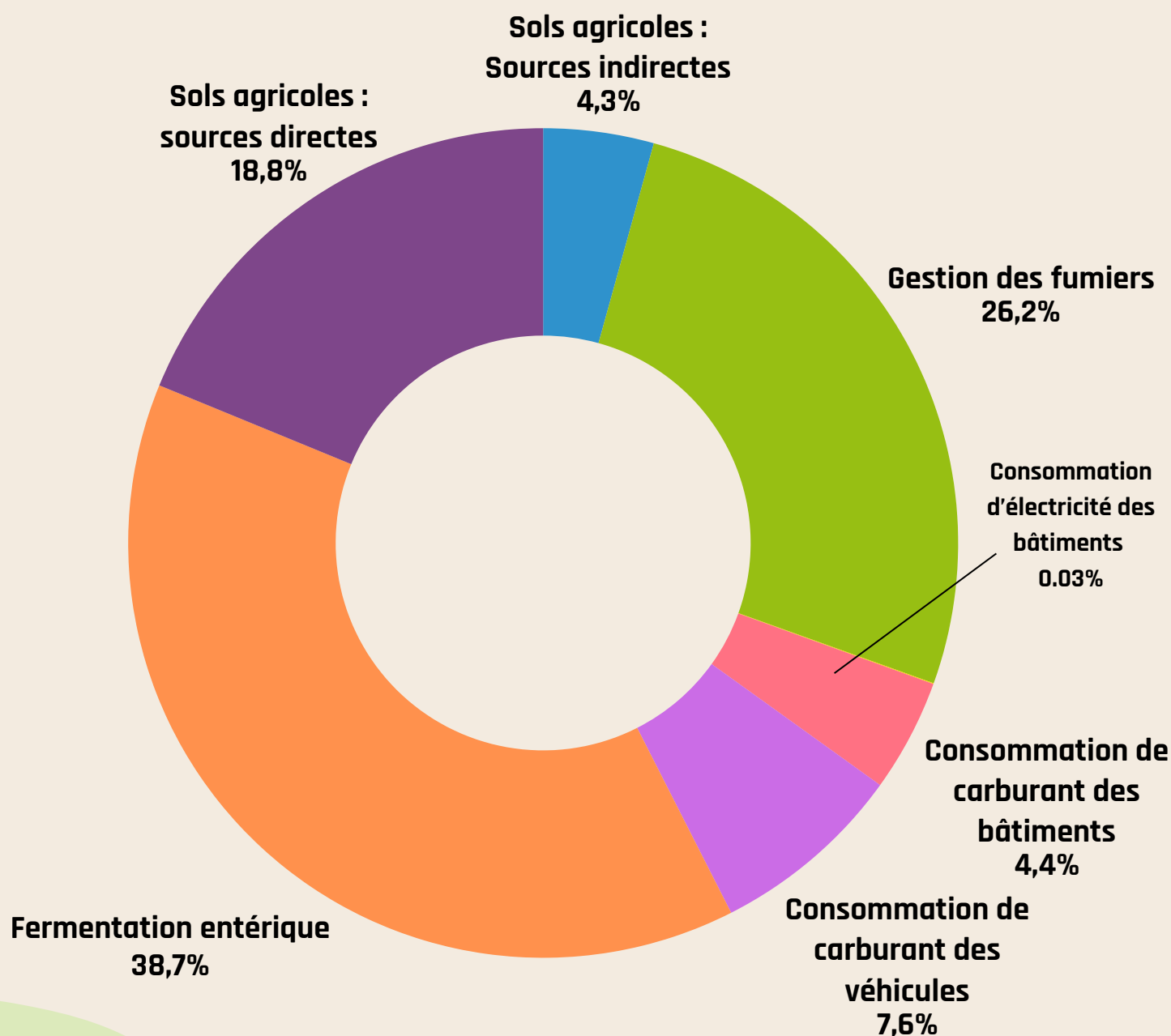


Et le secteur agricole? (Suite)



Un secteur important, mais présenté distinctement

Les émissions totales pour le volet agricole sont de 141 093 tCO₂éq, dont plus de 64,9 % proviennent d'émissions en lien avec l'élevage (fermentation entérique et gestion du fumier). Par ailleurs, la consommation d'énergie constitue une source mineure d'émissions pour la production agricole, soit 12,0 %.



Le pouvoir d'agir des municipalités

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un travail collectif qui mobilise plusieurs acteurs : municipalités, MRC, gouvernements, entreprises, organismes et citoyennes et citoyens. Dans ce contexte, les municipalités disposent de leviers d'action concrets, particulièrement dans les secteurs où elles exercent des responsabilités directes ou une influence structurante tels le transport, la consommation énergétique des bâtiments ou la gestion des matières résiduelles. Ces secteurs représentent une part importante des émissions sur lesquelles les municipalités peuvent agir de façon tangible et structurante.

UNE ACTION CONCERTÉE

D'autres secteurs, comme l'agriculture ou certaines activités industrielles, relèvent davantage de cadres réglementaires provinciaux ou fédéraux, ou d'initiatives sectorielles spécifiques.

Réduire nos émissions est un effort d'équipe. Les municipalités sont au cœur de l'action, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.

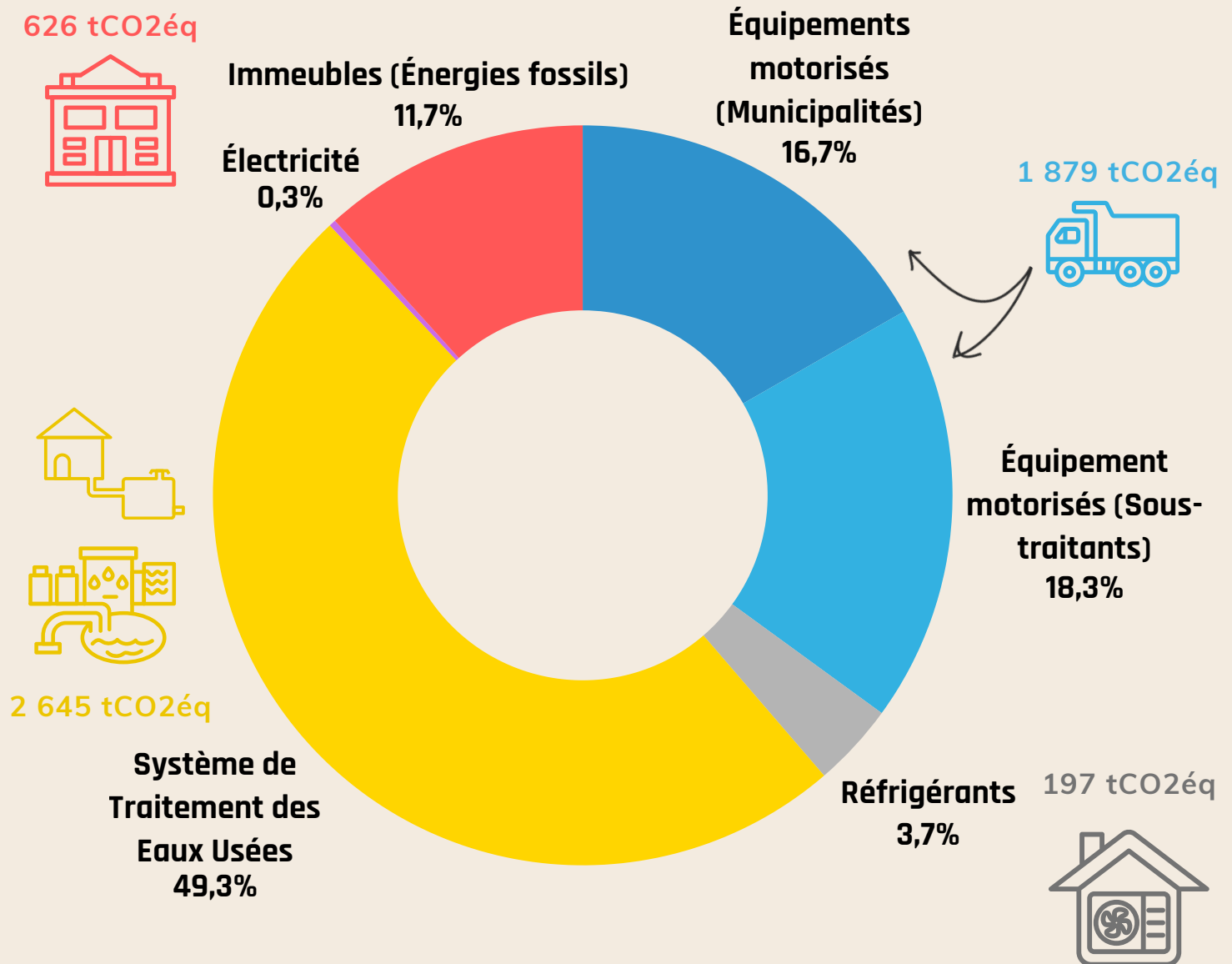


L'inventaire corporatif des municipalités

Émissions corporatives

Ensemble des émissions des activités municipales sur lesquelles les organismes municipaux ont un contrôle direct, soit :

Un total de
5 359 tCO₂éq



les émissions corporatives des organismes municipaux ont été calculées par secteur selon les données disponibles pour l'année d'inventaire 2024. Les résultats sont des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O) et d'halocarbures (HFC et HCFC), tous exprimés en tonnes équivalent de dioxyde de carbone (t_{éq}.CO₂).

D'où viennent les émissions de GES des municipalités?



ÉQUIPEMENTS MOTORISÉ 35%

Les émissions élevées du secteur des équipements motorisés s'expliquent simplement par une forte dépendance aux combustibles fossiles dans les véhicules municipaux (camion 10 roues, excavatrice, déneigement, etc.)

L'électrification progressive de la flotte municipale constitue donc une opportunité prioritaire du point de vue de la réduction des GES. Parallèlement, l'intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres pour les travaux municipaux réalisés par des sous-traitants permettrait d'encourager l'utilisation d'équipements plus performants sur le plan énergétique.



BÂTIMENTS MUNICIPAUX 12%

Les émissions des bâtiments municipaux sont principalement liées au chauffage au gaz naturel, au propane et au mazout, notamment ceux des bâtiments vieillissants. Une faible part (0,3%) est attribuable à la consommation électrique des bâtiments.

**La conversion progressive des systèmes de chauffage fonctionnant encore aux combustibles fossiles vers des solutions électriques, telles que les thermopompes ou les systèmes hybrides, constitue une piste particulièrement pertinente dans le contexte énergétique québécois.*



RÉFRIGÉRANTS 3,7%

La part minimale des émissions liées à ce secteur s'explique simplement par la présence en très petit nombre de grandes aires réfrigérées ainsi que la prévalence de système de climatisation efficace (thermopompe). Dans le contexte municipal, la conversion des systèmes de réfrigération des arénas peut s'avérer une opportunité de réduction des GES intéressante, surtout lorsque ces systèmes sont en fin de vie.



SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU) 49,7%

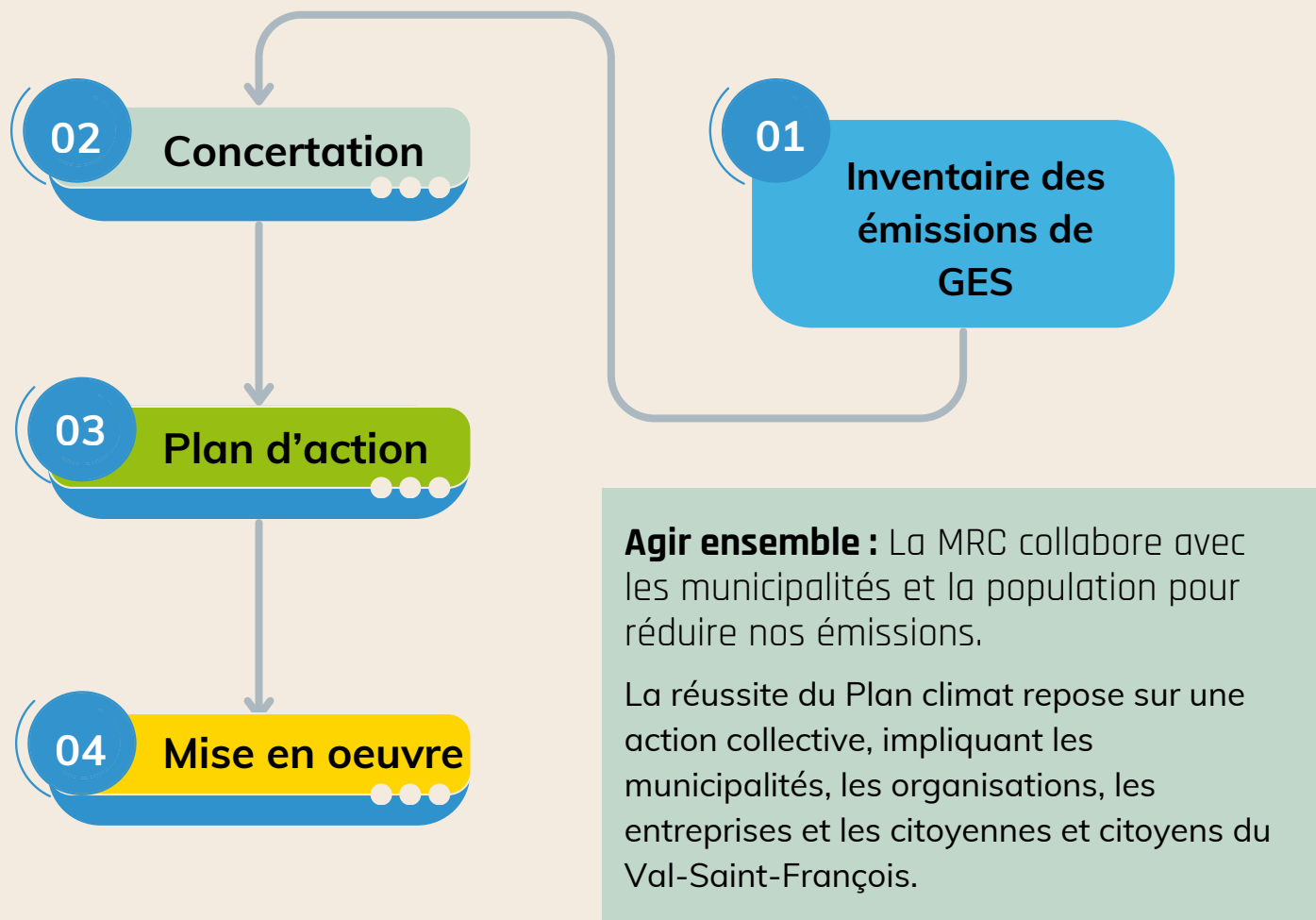
Les émissions liées au traitement des eaux usées résultent d'infrastructures essentielles (fosses septiques, ouvrage d'assainissement des eaux usées OMAEU) et ne pourront pas être éliminées. Certains processus de traitement sont plus efficaces que d'autres mais la matière organique contenue dans ces eaux produira toujours des GES.

Et la suite?

Un inventaire au cœur du Plan climat

L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre constitue une base essentielle pour l'élaboration du Plan climat de la MRC du Val-Saint-François. Il permet d'orienter la réflexion, de prioriser les enjeux et d'appuyer les décisions à venir sur des données objectives et partagées.

Ce portrait servira à identifier les secteurs où les efforts auront le plus d'impact, tout en tenant compte des réalités du territoire et des capacités d'action des municipalités.



Pour en savoir plus, consultez la page [Plan climat de la MRC](#). Ce projet est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre du [programme Accélérer la transition climatique locale \(ATCL\)](#), qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

Plan pour une
économie
verte



Partenaire financier

Québec

